MAIRIE DE PARIS

BERCY-CHARENTON, UN PROJET MÉTROPOLITAIN

REUNION PUBLIQUE DU 11 MAI 2011

A la tribune :

Michèle BLUMENTHAL, Maire du 12ème arrondissement
Sandrine MAZETIER, Députée de Paris, 8ème circonscription
Anne HIDALGO, Première adjointe au Maire de Paris
Pierre MANSAT, Adjoint au Maire de Paris
Hervé GICQUEL, Premier adjoint au Maire de Charenton
Elisabeth BORNE, Directrice de l'Urbanisme à la Mairie de Paris

Antoine VIGER-KOHLER, Agence Trévelo & Viger-Kohler
Franck BOUTTÉ, Consultant
Françoise SOUCHAY, Sous-directrice aménagement de Paris
Stephen BARRETT, Rogers Stirk Harbour et Partners
Sandrine BAGARRY, Etat d'Esprit

Ouverture de la réunion publique à 19h10, à laquelle ont participé environ 210 personnes.

Mme Michèle Blumenthal, Maire du 12ème arrondissement exprime sa satisfaction d'accueillir une telle assistance dans les locaux de la Mairie du 12ème pour cette première réunion publique relative au projet métropolitain Bercy-Charenton, centre d'intérêt aussi bien pour le 12ème arrondissement que pour Charenton.

Cette première réunion publique est une invitation à entamer la réflexion sur ce projet ambitieux, novateur, qui s'inscrit dans la dynamique « Paris métropole » portée par Pierre Mansat, Adjoint au maire de Paris.

Une opportunité est donnée de créer un véritable morceau de ville dans ce secteur marqué par les empreintes ferroviaires et routières, encadré par la Seine et le Bois de Vincennes. Le prolongement de la rue Baron le Roy participerait déjà à ce lien entre Paris et Charenton, sans compter la desserte du futur tramway T3 qui va désenclaver ce quartier.

Comment imaginer ce quartier qui mêlerait toutes les mixités urbaines et anticiper ce que pourrait être la ville de demain ? L'objectif consiste à réaliser ce morceau de ville qui anticipera les besoins de demain. Etre à la pointe de la modernité et de l'excellence est l'ambition des porteurs de ce projet.

Lors de la conférence de presse qu'a tenue Bertrand Delanoë en 2010 en ces mêmes lieux, l'équipe Rogers a été présentée pour établir le diagnostic de ce secteur Bercy-Charenton.

Sandrine Mazetier, Députée de la 8ème circonscription de Paris, responsable de l'élaboration du PLU à l'échelle du 12ème arrondissement, rappelle qu'il avait été décidé que le Paris de demain serait inventé non seulement en concertation avec les grands institutionnels, spécialistes de la ville, mais aussi les habitants, les conseils de quartiers. Mme Mazetier affirme sa détermination à accompagner et soutenir ce projet de territoire qui offre un potentiel de développement tout à fait intéressant.

Hervé Gicquel, Premier adjoint au Maire de Charenton, met en exergue la volonté de la municipalité de Charenton à faire prospérer la ville : relier notamment la partie nord et la partie sud de la ville, dynamiser l'activité économique et commerciale, et participer activement à l'effort national en matière de création de logements. Ce projet rentrerait dans le rééquilibrage de l'Est parisien souhaité tant par les élus de la capitale que des villes de la première couronne.

Deux études ont été conduites conjointement entre Paris et Charenton, l'une relative aux déplacements urbains et l'autre relative au développement économique et à l'urbanisme commercial.

La Ville de Charenton poursuit sa réflexion avec les services de l'Etat, à travers une étude de faisabilité à vocation économique et juridique sur l'aménagement urbain côté Charenton.

Il serait souhaitable que la SNCF et RFF puissent accompagner les démarches actives conduites par la Ville de Paris et la Ville de Charenton pour participer à cette grande opération d'aménagement urbain. Cependant, les négociations laissent présager peu d'espoirs sur ce gain foncier dans les espaces totalement inactifs de la SNCF et RFF côté Charenton.

Anne Hidalgo, Première adjointe au Maire de Paris, situe Bercy Charenton dans les années à venir comme le grand projet d'aménagement urbain de Paris et de la métropole. Une invitation est faite à tous les acteurs pour discuter cet aménagement : habitants, élus, conseils de quartiers, associations, acteurs professionnels et syndicaux.

Ce morceau de ville qui va être réalisé doit répondre à plusieurs objectifs : un quartier écologique (inscrit dans le Plan Climat de Paris), un quartier mixte (socialement et dans ses fonctions).

Elisabeth Borne, Directrice de l'Urbanisme à la Mairie de Paris, confirme que cette réunion est la première étape d'un processus de concertation élargie et approfondie. Une alternance entre réunions publiques et ateliers permettra d'approfondir le travail mené en commun.

Le processus d'études sur le secteur d'aménagement a été engagé avec une équipe pluridisciplinaire. Une phase de diagnostic a été entamée depuis septembre 2010, et à compter de l'automne l'élaboration d'un plan guide sera envisagée.

Sandrine Bagarry, Agence Etat d'Esprit, présente les résultats de l'enquête qualitative menée début avril sur le site auprès des habitants et des visiteurs de quatre quartiers : Bercy village, Porte de Charenton, Charenton-le-Pont, Bercy 2. 116 personnes ont été interrogées sur leur ressenti du secteur, leur mode de déplacements, leurs réactions sur le projet.

Stephen Barrett, Rogers Stirk Harbour & Partners, précise que l'équipe pluridisciplinaire a recensé pendant sept mois des informations pour comprendre ce quartier autour d'éléments-clés : la Seine, le Bois de Vincennes, le Parc de Bercy, le Bastion N°1, le boulevard Poniatowski, le périphérique et l'autoroute A4, la liaison entre Bercy et Charenton, la desserte ferroviaire, la petite ceinture, le tramway T3, les bâtiments de la SNCF, le bâtiment Lumière, l'activité commerciale (commerces de proximité et Bercy 2). Créer un quartier durable, mixte et équilibré est le point de départ de la réflexion sur ce projet d'aménagement.

Questions du public

Serait-il possible d'envisager le prolongement de la rue Baron Le Roy, sans attendre la fin du projet d'aménagement de ce secteur ? Par ailleurs, il faut se pencher sur l'aménagement des berges de la Seine. (*Laure Lahaye, Conseil de quartier Bercy).*

Qu'est-il prévu pour éviter les nuisances sonores sur la partie Bercy-Charenton ? Un mur antibruit ? (*Un représentant du Conseil de quartier Bercy)*

Les différents exposés ont démontré un quartier durable et écologie : sera-t-il passif ou non ? Sera-t-il autonome en énergie ? ; un quartier mixte, notamment socialement : combien de logements sociaux ? Quel taux ? Quel type ?

Concernant la mutabilité des terrains, quels terrains peuvent être réellement dégagés, dans quel délai et à quel coût ?

Par qui va être financé ce projet ?

Que comptez-vous faire de la zone d'habitation se trouvant entre le 300 et 314 rue de Charenton ?

Quelles sont les liaisons entre la partie nord de la rue de Charenton et le périmètre dessiné ?

Y aura-t-il des temps de concertation avec les associations locales d'insertion et représentants des personnes en situation précaire ?

Avez-vous pensé à intégrer la pollution et ses conséquences dans vos réflexions ?

Pourquoi ne pas créer des comités permanents de concertation à l'instar d'autres projets, comme les Halles, Paris Rive Gauche ? La formule Ateliers adoptée pour le projet Masséna Bruneseau n'a pas rendu les résultats escomptés. Sur quels critères a été retenue l'équipe choisie ? Pourquoi RFF et la SNCF, acteurs institutionnels concernés par le projet, ne sont-ils pas représentés à la tribune ? (*Fabrice Piault, association Tam-tam).*

Une concertation va-t-elle être engagée avec les Charentonnais ? Pouvez-vous trouver une solution alternative à la liaison du centre commercial avec la Ville de Charenton d'ici septembre ? (*Baptiste Julien Blandet, Collectif Bercy 2020, Charenton).*

Le sous-sol du 12ème arrondissement et de la Ville de Charenton présentant une spécificité (anciennes carrières), et la proximité de la Seine apportent-ils des contraintes techniques supplémentaires au projet ? *(Un membre d'une association de commerçants de Charenton)*

Que vont devenir les 800 emplois répartis sur le site ? (*Un membre de l'Union locale CGT du 12ème arrondissement, Secrétaire du Comité d'Entreprise de Géodis)*

Ne peut-on pas commencer par résoudre la problématique de l'échangeur, mal conçu, zone accidentogène ?

La construction sur dalles est-elle économique et écologique ? Comment équilibrer l'urbanisme commercial de la zone ?

Premiers éléments de réponses

Il semble difficile à **Michèle Blumenthal** de réaliser maintenant le prolongement de la rue Baron Le Roy, par contre un cheminement provisoire permettant d'accéder au tramway pourrait être envisagé, en attendant son prolongement définitif.

La Ville de Paris a toujours été très vigilante vis-à-vis du maintien des petits commerces. D'ailleurs, elle est hostile à l'ouverture le dimanche des grandes surfaces et des hypermarchés.

Anne Hidalgo confirme que le Plan Climat de la Ville de Paris, précurseur sur le Grenelle, outil adapté à la réalisation de la ville durable, sera bien respecté pour les constructions de bâtiments. Quant au financement, la Ville de Paris et la région financent les équipements publics, la voirie, les jardins et les logements sociaux. La construction de logements privés et de bureaux permettra l'équilibre de l'opération. Pour l'instant, ce projet ne peut pas être chiffré, puisqu'il n'en est qu'à la phase de diagnostic.

Elle précise également que la SNCF et RFF sont des partenaires importants et un dialogue a lieu actuellement sur le coût des cessions foncières. Néanmoins ce ne sont pas ces deux institutionnels qui sont les aménageurs de la Ville de Paris et leur présence à la tribune n'a pas lieu d'être.

Hervé Gicquel confirme qu'en 2009 une première concertation sur le site de Bercy avait été initiée avec une perspective de création de ZAC. Cette démarche s'est interrompue, puisque la ville de Charenton s'est tournée vers la Ville de Paris pour mener conjointement une réflexion et déboucher sur deux études en commun. L'État, par l'intermédiaire du Préfet, a aussi été associé à cette réflexion.

Le centre commercial Bercy 2 sera naturellement restructuré, mais en aucun cas pour nuire aux petits commerces environnants qu'ils soient Charentonnais ou Parisiens.

Le maire de Charenton a eu une initiative qui peut paraître surprenante, l'hypothèse d'un métro-câble qui pourrait relier un certain nombre de sites, en tout cas de Charenton vers Paris.

Depuis que cette phase de réflexion a commencé, un certain nombre d'interlocuteurs se sont joints à la démarche d'aménagement urbain, notamment l'AP-HP.

Pierre Mansat, adjoint au maire de Paris, voit conférer à la Ville de Paris et la ville de Charenton une responsabilité renouvelée dans la façon dont sera conduite la concertation, puisque la discussion de la soirée a mis en évidence l'extrême imbrication des projets.

L'équilibre commercial devrait être maintenu, la superficie du centre commercial ne sera pas étendue autant qu'on aurait pu le craindre.

Franck Boutté, Consultant spécialisé dans le développement durable précise que la zone Bercy-Charenton est l'un des secteurs de renouvellement de Paris qui se trouve sur d'anciennes emprises industrielles ou liées au transport.

Le caractère végétal des berges de la Seine est un axe très important. La Seine est un espace à la fois de loisirs, un paysage, un espace d'usage, mais il faut aussi imaginer des liens en termes de transport fluvial. Son franchissement est également très important pour réduire les déplacements de proximité. C'est aussi une valeur de durabilité très intéressante car c'est un réservoir thermique ou calorifique. Des bâtiments extrêmement performants avec des besoins d'énergie très faibles sont étudiés.

Ce secteur est aussi une opportunité de faire la ville en conservant des fonctions logistiques, avec des équipements de la ville durable. C'est aussi important en termes de durabilité, tout comme la ville durable doit être attractive et agréable à vivre. Résoudre une partie des nuisances et des pollutions est aussi une manière d'inventer une ville spécifique.

Stephen Barrett précise qu'une analyse sur les liaisons à travers le faisceau ferroviaire a été réalisée par Ingérop, montrant la justification de nouveaux franchissements.

Concernant la faisabilité des constructions, l'équipe adopte une position très pragmatique en essayant d'optimiser la construction sur les îlots de territoire à terre pleine, opération moins coûteuse et techniquement moins contrainte.

Pour l'instant, aucun parti pris n'a été envisagé, le dialogue commence seulement à s'instaurer à partir du diagnostic exécuté par une équipe technique pendant six mois et une ébauche de variantes au projet est entamée.

Antoine Viger-Kohler, Agence TVK, explique que la notion de confort doit trouver sa place dans ce quartier durable. Le devenir de l'échangeur est une question centrale qui pose aussi le sujet de la temporalité du projet. Il est urgent de trouver des liaisons confortables dans un endroit aujourd'hui où le piéton n'a absolument pas sa place.

Anne Hidalgo clôture la réunion en rappelant que ce projet n'en est qu'à ses balbutiements. Des ateliers de réflexion seront organisés auxquels chacun pourra participer. Après les travaux de l'été, un diagnostic sera représenté à la population avec éventuellement quelques pistes de réflexion. Ce sera sans doute le moment de mettre en place un comité permanent de concertation, des ateliers ville ouverts aux jeunes et aux enfants. La parole de tous les acteurs est très importante. Lorsqu'un programme aura été mis au point, celui-ci sera soumis aux instances délibératives. Viendra ensuite la phase des enquêtes publiques.

Fin de la réunion publique à 21h25.